

DÉCLARATION DE PERFORMANCE
En vertu du RPC EU 305/2011
N° 2023-002 SA20

1. Code d'identification unique du type de produit :

MARTIN ONDUTISS® AIR HDV RESIST R2 150

2. Utilisation(s) prévue(s) du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Sous-couches pour toitures discontinues et murs

3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant conformément à l'article 11 (5) :

ONDULINE SA
24, QUAI GALLIENI
92 150 SURESNES-France

www.onduline.com

4. Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2) :
Non applicable

5. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance de la performance du produit de construction conformément à l'annexe V :

Système 3

6a. En cas de déclaration de performance concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
EN 13859-1:2010 – EN 13859-2:2010

Organisme notifié (ON) : **1434, Polskie Centrum Badań i Certyfikacji S.A. (PCBC).**

7. Performances déclarées

Caractéristiques avant vieillissement :	Unité	Performance	Tolérance	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe	E	-	EN13859-1:2010 et EN13859-2:2010
Résistance à la pénétration de l'eau	Classe	W1	-	
Résistance à la traction le long de LxT	[N/50 mm]	290/250	[200-380]/[200-300]	
Allongement le long de LxT	[%]	60/80	[40-120]/[60-140]	
Résistance à la déchirure le long de LxT	[N]	220/245	[150-290]/[150-340]	
Flexibilité à basse température	[°C]	≥ -40	-	
Facteur de résistance à la vapeur d'eau Sd	[m]	0,03	[-0,02/+0,02]	
Substances dangereuses		NPD		
Résistance au vieillissement artificiel :				
Résistance à la traction le long de LxT	[N/50 mm]	195/180	[100-280]/[100-260]	EN13859-1:2010 et EN13859-2:2010
Allongement le long de LxT	[%]	30/40	[20-100]/[30-120]	
Résistance à la pénétration de l'eau	Classe	W1	-	

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique : **NON**

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signée pour et au nom du fabricant par :
Christian LEJET
Directeur général

Suresnes, 11/05/2023 rév.1